



LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT N° 49

Parc des Ormeaux F88 – 51 rue Michel-Ange – 34070 Montpellier – Tél. 04 67 63 27 15
Info@montpellier-saint-clement.org – www.montpellier-saint-clement.org
Siret: 48042502400019

Un comité de quartier, qu'est-ce que c'est ? Mais c'est tout le monde !

Association régie par la loi de 1901, un Comité de quartier regroupe les habitants d'un même endroit, dans toute leur diversité. Résidant dans un espace commun, leur quartier, les habitants partagent les mêmes problèmes du quotidien. Le Comité agit en relais, les représente auprès des institutions élues pour gérer et aider concrètement à l'amélioration de la vie quotidienne.

Ceux qui vivent dans le même quartier ont des contacts fondés sur la proximité, le voisinage et pourquoi pas, la solidarité. Dans les statuts du Comité de Quartier, il est précisé que son objectif est aussi de créer des liens entre les habitants, de favoriser cette convivialité à la manière d'un village ou d'une bourgade, où tout le monde se connaît plus ou moins.

Cette mission tournée vers le « vivre ensemble » trouve cependant quelques limites : nous sommes dans une grande ville, en banlieue, eh oui ! La banlieue, ce ne sont pas seulement les quartiers dits à risques ; nous sommes nous aussi en périphérie : la vie devrait y être tranquille, mais elle ne l'est pas vraiment... on note des incivilités, du bruit, des ordures jonchant le sol, de l'indifférence à l'autre : nous voici loin de la convivialité villageoise.

De plus, l'absence d'un lieu de rencontre et de réunion, où les habitants pourraient facilement contacter les membres du Comité et les rejoindre éventuellement, ajoute un obstacle à la mission de renforcement de la vie sociale que s'est fixée le Comité. Ce peu de visibilité dans l'espace commun n'aide guère à l'essor de l'association ; les personnes qui ont fait vivre la structure et ses objectifs depuis plus de 20 ans ont eu besoin de passer le relais, l'âge et parfois aussi la maladie ne leur permettant plus de consacrer temps et énergie à cette action tournée vers la collectivité. Les personnes restantes ne sont pas disponibles pour assurer le travail de gestion, de suivi et d'animation.

L'Assemblée générale des adhérents est prévue prochainement : elle permettra de faire le point sur les activités menées grâce à l'énergie d'un trop petit nombre. Elle sera aussi le lieu où faire appel aux volontaires désireux de permettre à l'association de vivre.

Assemblée Générale

Vendredi 11 décembre 2014

à 18 heures 30

à la salle du Castelet

211 avenue Marius Carrieu

Vous pouvez dès à présent déposer votre candidature au conseil d'administration par téléphone, mail ou à l'adresse ci-dessus

Suivie de

L'Assemblée Générale Extraordinaire

Conformément aux statuts de l'association, articles 17, 18 et 19, les adhérents de l'association sont convoqués afin de statuer sur les suites à donner après discussion lors de l'assemblée générale qui la précède.

Poursuite de l'activité de l'association ou arrêt des activités de l'association ou dissolution de l'association ainsi que sur les mandats consécutifs à cette décision.

Si le quorum est nécessaire et n'est pas atteint, une seconde assemblée générale extraordinaire sans nécessité de quorum aura lieu, la date en sera communiquée sur le site de l'association.

Dans le journal précédent, je posais la question de la place du Comité de Quartier dans le dialogue avec la Mairie, qui a organisé une structure nouvelle : le Conseil de quartier. Les participants siégeant dans ces instances seront-ils mieux écoutés que nous ? Cette instance, prévue par la loi, devra fonctionner comme un réel relais entre les pouvoirs publics et la population, sans le rapport de force qu'une association doit tenir pour se faire entendre. Espérons que ce sera plus efficace.

Etoffer l'association, que le plus grand nombre d'habitants apporte de la dynamique et des idées nouvelles ; voici mon appel pressant pour notre quartier, qui peine certes à exister mais dans lequel il fait quand même bon vivre, c'est l'affaire de tous !

Christine Pouget

Novembre 2015

L'humour, c'est chic !

Suite de la rencontre de nos trois compères qui ont décidé de revenir passer un bon moment ensemble dans ce parc qu'ils affectionnent particulièrement.

Le parc Bartolomé de Las Casas bien sûr, situé avenue St Clément, en face du buraliste et entouré de deux écoles désormais célèbres...

Rudyard Kipling, Bartolomé de las Casas et notre bien aimé, mais toujours aussi mélancolique, Charles Baudelaire.

Par un petit matin gris et pluvieux, je marche pour me rendre à la médiathèque tout près et j'aperçois sur un joli banc marron qui vient d'être repeint nos trois amis en pleine conversation.

J'essaie d'être discrète, j'écoute et je tends l'oreille, impatiente et curieuse de cette rencontre insolite et merveilleuse. J'ai l'impression de rêver...



« Alors Bartolomé, comment s'est passé l'été, toujours aussi bruyant, avec ces jeunes exaltés débordant d'énergie et faisant un vacarme de tous les Dieux ? » demande Rudyard l'œil malicieux.

« Ha !!! Parlons-en de l'été, ça a recommencé de plus belle, escalades des grilles, pique-niques toute la nuit, musique à fond la caisse et j'en passe et des meilleures.... »

« Mais je ne comprends pas, mon secrétariat m'a pourtant fait passer un mail de la Mairie, nous informant que désormais le parc était fermé la nuit, toutes les nuits.

Nous le demandions depuis longtemps et c'est enfin arrivé, alors je ne comprends pas, raconte-moi », s'exclame Rudyard en s'adressant à Bartolomé.

« Oui, effectivement nous avons obtenu la fermeture et c'est une grande victoire, mais ces chenapans escaladent les grilles et les murets, ha ! Ils sont jeunes et agiles, sacre bleu !

Et quand il s'agit de faire la fête jusqu' 4 heures du matin, ils sont sur le pont... »

Charles, que l'on n'avait pas encore entendu, prend la parole et de sa voix douce, dit aux deux autres :



« Il faut bien que jeunesse se passe, et alors vous n'avez jamais été jeunes vous deux ? »

Bartolomé commence à s'énerver comme à son habitude, il bouge dans tous les sens, sa colère est palpable, mais il se retient.

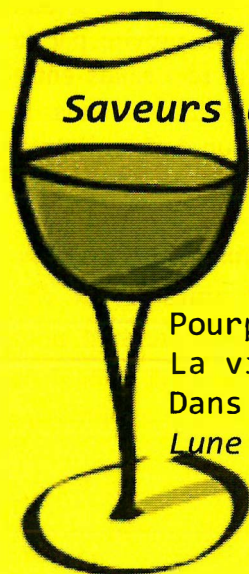
« De toutes façons, tu es trop romantique, un vrai poète, déconnecté de la réalité quotidienne », jette d'une traite Bartolomé à Charles qui le regarde avec tristesse. »

Rompant ce dialogue plutôt tendu, la sonnerie de téléphone portable de Rudyard retentit.

Bartolomé en profite pour se moquer de sa sonnerie, une rumba très tendance... Charles, lui, tend l'oreille, amusé. Il a toujours aimé la musique.

J'aperçois alors Rudyard sautillant, riant et faisant le V de la victoire avec ses doigts...

Je me dis qu'ils sont vraiment extravagants ces trois-là... L'âge peut-être...



Saveurs d'automne

Pourpre,
La vigne s'enflamme
Dans un ballon d'automne
Lune ivre

« Ça y est, les gars, nous avons réussi, je viens d'avoir ma secrétaire à Londres, l'adjoint au Maire nous informe que la Ville va procéder au changement de la clôture du parc, pour des barreaudages plus hauts et résistants !!!! victoire !! »

Et nos trois compères se mettent à danser une rumba endiablée, tout joyeux de cette bonne nouvelle.

Epilogue, suite et fin...

Rudyard, Charles et Bartolomé remercient chaleureusement les services de la Mairie, l'adjoint au Maire délégué à Montpellier au quotidien, Mr Alberne, l'adjoint au Maire du quartier Cévennes, Mr Di Ruggiero, d'avoir répondu à nos attentes et d'avoir su être à l'écoute des habitants du quartier Saint-Clément de Montpellier.

J. Saltel

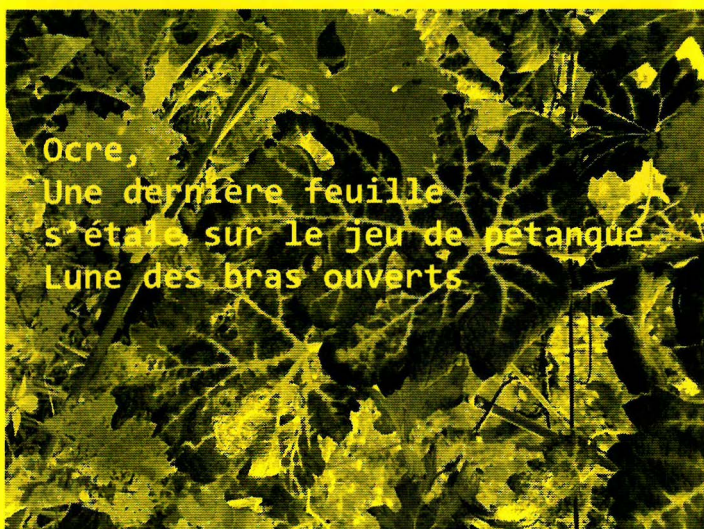
Un Comité de quartier, est-ce bien utile ?

Il y a une quinzaine d'années, quelques habitants de Saint-Clément constatant la détérioration des relations sociales dans le quartier (les incivilités sur la voie publique tendaient à se multiplier, provoquant des réactions de rejet), mais aussi l'absence d'animations dans ce quartier « impersonnel » décidèrent de créer un Comité de quartier dont les deux motivations étaient précisées dans le premier article des statuts : d'abord servir de lien entre les autorités (ville, agglomération, département) et les habitants, non seulement pour les problèmes de vie quotidienne mais aussi pour faire avancer des projets ; la seconde motivation était d'imaginer des animations pour tenter de créer du lien entre les habitants.

Si tous les projets n'ont pu aboutir, il y a eu – pour ne retenir que deux exemples – la création du parc Bartolomé de las Casas par la Ville sur proposition du Comité de quartier et le rétablissement d'une ligne de bus après la suppression du 6, suite à une intense mobilisation des habitants autour du Comité. Diverses animations sont nées mais ont, il est vrai, diminué au fil des années.

Aujourd'hui, la génération des initiateurs est à bout de souffle : vieillissement, maladie parfois et donc une énergie défaillante.

Les raisons de création n'ont pas toutes disparu, même si l'ambiance du quartier est, globalement, plus apaisée qu'il y a une décennie. Ce quartier, situé dans un secteur de la ville un peu délaissé par les autorités, ne doit-il pas faire entendre une voix rassemblant plus d'une centaine de citoyens (adhérents du Comité de



quartier) exprimant des avis motivés sur des projets concernant Saint-Clément ? Ce quartier ne devrait-il pas connaître une vie festive, aujourd'hui quasiment absente, qui rassemblerait la diversité sociale et générationnelle ? Mais c'est aux habitants eux-mêmes de dire si une nouvelle impulsion, avec des responsables nouveaux, plus jeunes, porteurs de propositions dynamiques, doit être donnée au Comité de quartier. Et il faut, bien sûr, que quelques bonnes volontés retroussent les manches pour cet éventuel deuxième souffle.

Jean-Claude Gégot

Jardin partagé à Saint-Clément

Dans un précédent numéro de la Lettre du Comité de quartier Saint-Clément, nous vous avons fait part de notre souhait de créer un jardin partagé dans notre quartier. Notre projet a avancé, nous avons en particulier rencontré le Directeur du service des Paysages et de la Biodiversité de la Municipalité. Celui-ci serait favorable à ce que nous utilisions la partie basse triangulaire du parc Bartolomé de Las Casas, longeant le parking et la cour de l'école élémentaire Charles Baudelaire. Nous rédigeons donc un projet à envoyer à la mairie pour officialiser cette demande et simultanément nous créons l'association « Les Jardins de Saint-Clément » pour être reconnus en tant qu'utilisateurs de ce terrain. Ce jardin partagé serait évidemment ouvert à toute personne du quartier souhaitant venir cultiver fleurs et légumes en toute convivialité. Nous souhaitons donc, dès maintenant, avoir une idée du nombre d'habitants qui seraient susceptibles de rejoindre l'association et vous demandons de bien vouloir vous faire connaître.

Contacts : Chantal : 04 67 63 39 82 – Joëlle : 04 67 52 36 34 – Fabienne : 09 66 87 56 53



Rencontre avec le Maire adjoint du Quartier

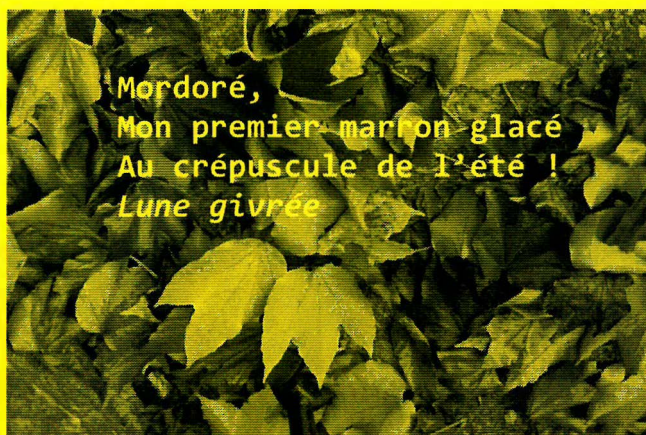
Nous avons rencontré le 26 octobre Monsieur Di Ruggiero, conseiller municipal délégué au Quartier Cévennes, qui a succédé à Madame Bouallaga sur cette fonction.

Nous avons évoqué les points suivants :

- La sécurité dans le parc Bartolomé de las Casas qui a été le lieu de rassemblement bruyant et délictueux cet été durant les nuits. A notre demande le parc a été fermé la nuit mais ces individus ont cassé les clôtures pour y pénétrer. Le comité de quartier a demandé et obtenu de remonter les grilles entourant le parc ; ces travaux sont budgétisés.
- La propreté du quartier : une série de photos d'un membre du conseil d'administration montre un état de saleté notamment autour de la Place Corot où est installé le LIDL, devant la Poste, et autour de la banque CIC ; ces terrains étant privés la Mairie ne peut intervenir ; néanmoins nous l'avons alertée et suivrons ce dossier attentivement.
- Le projet des jardins partagés est porté par un petit groupe de personnes devant se constituer en association : la Mairie est favorable à un tel projet et préconise de rencontrer les agents des espaces verts.

- La circulation dans l'avenue Saint-Clément et dans la rue de Las Sorbès : des aménagements sont nécessaires pour obliger certains à réduire la vitesse et protéger les piétons qui veulent traverser. Le dossier « circulation douce », élaboré par le Comité de Quartier il y a déjà 4 ans, sera renvoyé au service concerné.
- Les Conseils de quartier : ces sujets seront abordés lors de la mise en place actuelle de ces conseils et seront pris en compte par la Mairie par ce canal. La Mairie met en place ces conseils de quartier afin d'entendre les habitants dans leurs difficultés quotidiennes : ce sera le lieu d'échanges et de résolution des problèmes soulevés.

Christine Pouget



RAPPELS

Montpellier au Quotidien

La ville de Montpellier a mis en place une commission "Montpellier au quotidien" avec un numéro vert (appel gratuit depuis un appareil fixe) à l'intention des Montpelliérains, pour des interventions rapides sur des problèmes de la vie quotidienne : tags, lampadaire grillé, trottoir endommagé, banc cassé, fuite d'eau dans la rue...

0800 34 07 07 (numéro vert)

Cette ligne directe est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Vous pouvez également remplir le formulaire sur notre site Internet www.montpellier-saint-clement.org, rubrique 'écrire'

Encombrants

Les encombrants sont ramassés par les services municipaux une fois par semaine (le mercredi matin dans une grande partie de notre quartier). Ceux-ci doivent donc être déposés sur la voie publique **au plus tôt la veille au soir**.

En cas de déménagement ou de gros encombrants, vous pouvez appeler le service des encombrants, pour prendre rendez-vous, au **0 800 88 11 77** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Vous pouvez également porter vos encombrants à l'un des 20 points propreté de la ville.

COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

Parc des Ormeaux F88 - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier
Tél.: 04 67 63 27 15 - info@montpellier-saint-clement.org
www.montpellier-saint-clement.org

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom: Prénom:

Adresse:

Tél.: E-mail:

Adhésion individuelle 8 € Couple ou famille 12 € Cotisation de soutien 15 € (ou plus) :€

Je règle ma cotisation par chèque bancaire chèque postal espèces

Je souhaite participer à une commission de travail.....

Date:

Adhésion n°.....